

AVIS PUBLIC

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER PAR INTÉRIM DE LA MUNICIPALITÉ,**

Que la séance ordinaire du Conseil municipal prévue le lundi 15 novembre
est déplacée au lundi 22 novembre à 19 h à l'église,
209 rue Principale Saint-Urbain-Premier.

Donné à Saint-Urbain-Premier, ce 16^{ème} jour de novembre 2021.



Charles Whissell
Directeur général par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Charles Whissell, directeur général par intérim de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier, certifie, sous mon serment d'office, avoir affiché le présent avis aux deux endroits désignés par le Conseil municipal, le 16^{ème} jour de novembre 2021 entre 8h30 et 16h30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16^{ème} jour de novembre 2021.



Charles Whissell
Directeur général par intérim